

Quelle trajectoire pour
la transition

éco logique

?



Les événements de l'Aude, à côté de tant d'autres et après l'ouragan *Irma*, nous ont rappelé à quelle violence nous risquons d'être soumis si nous ne nous engageons pas dans une réelle politique de transition écologique et solidaire, si nous ne changeons pas notre mode de vie, notre modèle économique productiviste. La démission de Nicolas Hulot est sans doute ce signal à cet égard.

Depuis 50 ans, cet appel est lancé. Sommes-nous vraiment sur la bonne trajectoire en matière de transition écologique ?

Ce dossier, qui se continuera en janvier, cherche modestement à y répondre, associant de nombreuses organisations et personnalités.

A l'heure où il devient évident que le changement climatique global peut nous conduire à une catastrophe majeure et irréversible, il est nécessaire de faire l'état des lieux.

Sommes-nous sur le bon itinéraire pour faire face à ces risques environnementaux ?

L'action collectivement suivie est-elle à la hauteur des enjeux et des risques environnementaux ? Ce sujet a été remis dans l'actualité par la démission de Nicolas Hulot...

Au-delà d'un catalogue de bonnes pratiques, le dossier s'efforce de réfléchir à la trajectoire de la lutte qui est menée depuis plus de quarante ans, en France. Évidemment non exhaustive, cette réflexion collective voudrait apporter son concours à des recherches à mener dans la société sur ce thème.

Le « Grand Entretien » de ce numéro, p. 8, s'intègre dans cette réflexion avec François Michel Lambert, de l'Institut de l'économie circulaire.

Cette étude, qui se continuera dans le numéro de janvier 2019 (162), s'articule autour de ces thèmes :

- **une réflexion globale sur la transition écologique et ses outils transversaux** : proposition de méthodologie ; les rapports technologie–environnement ; les rapports droit–environnement ; l'économie au service de l'environnement ; les acteurs de la transition écologique, entreprises et territoires ;
- **la protection des ressources naturelles dont la biodiversité, la réduction des déchets et pollutions ;**
- **le changement climatique** : émissions de gaz à effet de serre et climat ; mix énergétique et plans pluriannuel de l'énergie ; réduction de la consommation énergétique, mobilités, circuits courts ; atténuation, réduction des impacts, adaptation, résilience.

En janvier 2019, nous poursuivrons les réflexions, l'accent sera notamment mis sur la gouvernance ; les rapports avec le droit ; avec les technologies ; l'économie et la RSE ; les acteurs de la transition écologique, entreprises et territoires ; l'énergie et le changement climatique ; la gestion des ressources naturelles ; l'atténuation, l'adaptation et la résilience. □

Sommaire

